

Bruxelles, le 19 août 2002

**CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AU SOMMET DE JOHANNESBURG
SUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Les chefs de file du monde entier sont sur le point de se réunir, la semaine prochaine, à Johannesburg pour le sommet mondial du développement durable, dont l'objectif est d'aboutir à un nouveau programme pour le développement durable. Ce programme guidera les nations, les entreprises et la société dans leur recherche de solutions efficaces en vue d'éradiquer la pauvreté, de tirer parti des ressources, de gérer les investissements, de développer les technologies et, surtout, d'améliorer la vie de chacun. UNICE y participe avec une délégation de représentants des entreprises européennes.

"Le sommet doit tenir les promesses de Rio", déclare Philippe de Buck, Secrétaire général de l'UNICE. "Les entreprises sont prêtes à faire partie de la solution, mais elles ont besoin d'un cadre motivant, qui fixe les conditions qu'attendent les entreprises responsables."

Dans la perspective du sommet, l'UNICE a dégagé **cinq priorités d'action**.

- Priorité à la croissance économique – Il est vital de stimuler l'esprit d'entreprise et la croissance pour lutter contre la pauvreté, déjà source majeure de dommages à l'environnement. De la croissance économique dépendent également des possibilités d'emploi plus nombreuses.
- Produire plus avec moins – La perspective d'une population mondiale de neuf milliards de personnes d'ici 2050 exige de concevoir des technologies nouvelles, respectueuses des ressources disponibles, de diffuser les atouts techniques existants, de mettre l'accent sur la recherche et l'utilisation des ressources naturelles. Dans cette optique, il faut encourager les initiatives volontaires prises par les entreprises pour faire connaître les meilleures pratiques.
- Mise en œuvre de "l'agenda du développement de Doha" (ADD) – L'ADD offre le juste cadre dans lequel fixer les conditions d'un développement durable, ainsi que de la libéralisation du commerce et des investissements, formidable locomotive d'une amélioration des niveaux de vie.
- Bonne gouvernance à tous les niveaux – C'est un préalable absolu pour attirer les investisseurs, et donc assurer un développement durable. Les gouvernements locaux, les organismes internationaux, les entreprises nationales et de l'UE partagent la responsabilité de l'application des règles et normes.
- Développement des capacités – Dans les pays moins avancés, un climat des affaires moins bon handicape gravement la croissance et la participation à l'économie mondiale. Les engagements pris dans le cadre de l'ADD (développement des capacités mieux coordonné et assistance accrue) doivent être concrétisés, de pair avec la promotion du secteur privé.

Dans les dix années à venir, le défi que devront relever les pays en voie de développement sera d'attirer les investissements étrangers directs. Les fonds d'aide au développement ne suffiront pas à satisfaire leurs besoins. C'est pourquoi l'UNICE appelle à promouvoir les partenariats (entre gouvernements, entreprises, agences internationales, chefs de projets des ONG et bénéficiaires des aides), afin d'optimiser l'exploitation des ressources existantes.

Note à l'éditeur

L'UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 34 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 27 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Le texte complet de la position de l'UNICE à propos du développement durable se trouve sur le site www.unice.org

Pour de plus amples informations, contactez:	Maria Fernanda FAU:	+32(0)2 237 65 62
	Daniel Cloquet:	+32(0)2 237 65 41
	site web:	www.unice.org